



# Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur N°4 3 novembre 2015

## **Présents :**

Mme : RAFAITIN M.

Ms : BERNARD M. ; CACARD G. ; GRIMAL Ph. ; LELARGE J.P. ; PEYROT Ph. ; THIROT J.M.

## **Excusés :**

Mmes : BORGHI V. ; FOREST C. ; HOUSTIN Y.

Ms : COUSIN J. ; DEVAUTOUR T. ; ROSSIGNOL L.A.

## **Assistent**

Mmes : MATHONAT N., membre du Conseil d'Honneur  
HOCQUEL V., secrétaire administrative

M : GAUCHER B., Conseiller Technique Fédéral

## **Ordre du jour**

- I. Informations générales
- II. Adoption des procès-verbaux
- III. Projet de statuts
- IV. Projet CNDS
- V. Tournoi des demoiselles
- VI. Tour des commissions
- VII. Conseil d'Honneur - Académie du Basket
- VIII. Questions diverses

M. Rafaitin ouvre la séance en présentant G. Cacard coopté lors de la dernière réunion de Comité et qui occupera le poste de Secrétaire Général en remplacement de V. Borghi. Elle souligne l'importance d'avoir un représentant supplémentaire du CJMBB compte-tenu de la taille du club et des diverses actions communes tout au long de la saison.

## I. Informations générales

La Présidente fait part du décès de **Jean-Pierre DURIS**. Jean-Pierre avait été un arbitre du département jusque dans les années 90 et était licencié au club de l'US Florentaise. Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances à son épouse ainsi qu'à toute sa famille.

### **a) Compte rendu de l'Assemblée Générale Fédérale 17 octobre Nantes M. Rafaitin**

Un rapport moral de 71 pages qui retrace l'activité de la FFBB sur la saison 2014/2015;

Quelques points que je ressors :

- L'accent est mis sur la formation : des techniciens, des officiels mais aussi des dirigeants avec la création d'un certificat reconnu par l'État attestant la compétence des bénévoles.
- Développement de la formation à distance avec "e-learning" qui facilite l'accès quelle que soit la disponibilité du bénévole.
- Mise en place de la nouvelle charte des Officiels.
- CTC : 458 clubs (13% de la totalité des clubs) représentant 1176 équipes.
- La Fête du mini rassemble chaque année plus de 100 000 enfants sur le territoire.
- EuroBasket. Si le résultat sportif n'a pas répondu aux attentes, la réussite populaire est réelle. Une équipe jeune a su se mobiliser autour de ce projet avec une grande efficacité. Les résultats financiers sont positifs même si on attend à ce jour l'arrêt définitif des comptes qui nous donnera les chiffres exacts.
- Finances : bilan positif: + 177 209€ sur un budget de 28 500 000€.

Cette manifestation, qui permet de rencontrer d'autres acteurs du basket et d'échanger, s'est déroulée dans une ambiance sereine et conviviale.

### **b) Demandes d'aides financières fédérales**

La Fédération propose des aides financières pour les Comités de moins de 2 000 licenciés qui ont présenté leur Plan de Développement Territorial. Elles sont de plusieurs ordres :

- Soutien par l'événementiel
- Aide en ressource humaine
- Aide en matériel
- Aide financière emploi
- Aide financière « autre »

L'an dernier, compte-tenu des échéances, il n'a pas été possible de profiter de cette manne financière. La Présidente propose donc de présenter des dossiers concernant le « Basket Tour », organisé tous les ans et « l'aide à l'emploi » pour le financement des postes de B. Gaucher et V. Hocquel. Les délais sont assez courts (15 nov. et 31 déc.).

## II. Adoption des procès-verbaux

Le procès-verbal de la dernière réunion, mis aux voix est adopté à l'unanimité des membres présents. L'adoption des PV un mois après leur rédaction est lourde. En cas de modification sur un événement par exemple, les dates sont souvent dépassées et cela n'a plus de raison d'être. De plus, le temps a passé et les participants ne se souviennent que partiellement des faits et des dires du jour.

G. Cacard propose une méthode différente : le projet de PV est expédié aussi rapidement que possible à tous les membres du Comité Directeur qui lui renvoient les modifications éventuelles. Passé un délai

de huit jours, le PV est considéré comme adopté et peut être diffusé plus largement. Cette technique est utilisée par la Fédération et la Ligue du Centre.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **III. Projets de statuts**

Nos statuts datent de 2003 et, avec l'évolution sociétale (parité, collèges, représentativité, notion de discrimination, etc.) ils sont devenus obsolètes et il y a nécessité de les réécrire car notre Assemblée Générale ordinaire de juin est, cette année électorale.

Les instances régionales et la Fédération planchent actuellement sur des nouveaux documents. Seront-ils prêts dans les délais ?

G. Cacard propose :

- De créer un groupe de travail.
- De présenter un projet en accord avec les nouvelles données au CD du 2 février 2016.
- De provoquer une AG Extraordinaire au mois d'avril pour l'adoption afin que ces nouveaux statuts soient utilisables en juin 2016.

La proposition est adoptée.

Groupe de travail : G. Cacard, M. Rafaitin, Ph. Peyrot, J-M. Thiroit

### **IV. Projet CNDS**

La restriction des critères d'attribution, notamment le seuil minimum de 1 500 € fait que beaucoup de clubs ne peuvent être alléger à ces subventions. M. Rafaitin propose donc d'élaborer un dossier au nom du comité regroupant les demandes des clubs qui le souhaitent. L'aide financière obtenue serait ensuite partagée entre les différents acteurs du projet. Cette procédure est techniquement faisable.

Méthodologie proposée

- Enquête auprès des clubs pour consentement et engagement
- Rédaction des projets de chacun
- Montage des dossiers en accord avec le CNDS

La Présidente et le Secrétaire Général sont chargés du dossier.

Un courrier sera adressé aux clubs après rencontre de M. Jaigu et du Président du badminton qui utilise déjà ce fonctionnement.

### **V. Tournoi des demoiselles**

Tournoi international U15 F avec les équipes de France Nord, France Sud, Pologne, Irlande du 17 au 20 décembre 2015 au Prado. Les équipes françaises sont hébergées au CREPS et les équipes étrangères à l'hôtel Ibis.

Le Comité gère toute l'organisation et un planning des tâches sera établi par Ph. Grimal. La buvette est confiée au CJMBB. Sur ce plan quelques dysfonctionnements constatés l'an dernier sont à revoir.

Un contact sera pris avec le Tango Bourges Basket pour l'ouverture les deux derniers jours de la boutique.

Le planning des rencontres pose, du fait de la présence de l'équipe de LFB du Tango Bourges Basket quelques problèmes le vendredi. Deux alternatives (rencontre avancée à 15 h pour la 1<sup>ère</sup> et repoussée à 20h pour la 2<sup>nde</sup> ou rencontres jouées au Prado 2) seront proposées à l'arbitrage de la Fédération.

Ph. Grimal propose d'élire le 5 majeur et la MVP du tournoi comme dans beaucoup de manifestations.

Un débat s'installe sur l'opportunité du projet compte-tenu de l'âge (15 ans) et la différence d'âge de certaines délégations (U17 ou U18) qui rend les comparaisons difficiles. Conseil sera demandé à la Fédération.

La Commission Technique demande, pour cette occasion mais aussi pour une utilisation dans toutes les actions techniques, l'achat d'un système vidéo « GO PRO » qui permet de filmer sans la présence d'un caméraman. Le coût est évalué à environ 300 à 400 €. Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

Le forum du mini basket organisé parallèlement à la manifestation le 19 décembre sera compte-tenu des entraînements des délégations, le matin délocalisé au gymnase Jean Guimier sur un créneau du CJMBB et retrouvera le Prado 2 l'après-midi.

Le Tournoi des Etoiles se tiendra les 19 et 20 décembre à Orléans. Avec la disparition des Zones ce tournoi sera peut-être le dernier.

## **VI. Tour des commissions**

### **a) Licences Ph. Peyrot** (voir annexes 1 et 2)

1700 licences sont relevées au dernier recensement.

La commission a procédé à 4 annulations de licences pour des gens qui étaient cette saison déjà licenciés dans un autre club.

TARPAU Séverine la Martinique vers CJMBB

BAAÏJ Narjice Dijon vers CJMBB

DIJOUX Anthony Asnières vers USF (pas d'équipe à Asnières)

ROY Iliona CJMBB vers CSB

### **b) Salles et Terrains JM. Thiro**

Une enquête auprès des clubs montre que les nouveaux tracés ont été réalisés dans une très grande majorité des gymnases du département.

JM. Thiro doit envoyer la liste des salles avec nouveaux tracés au responsable de la Ligue.

La FFBB vient demain pour l'homologation du nouveau Prado.

### **c) Finances JP. Lelarge**

M. Rafaitin félicite et remercie le trésorier. En effet, le contrôle URSSAF subi récemment a montré une parfaite gestion financière des salariés et des comptes en général.

JP. Lelarge fait ensuite un état de la trésorerie.

- La régularisation des salaires de V. Hocquel et B. Gaucher se fera début novembre.
- Le nouveau photocopieur est installé depuis le 23 octobre.
- Nous avons reçu 2 800 € du CNDS puis 9 000 (fonctionnement) et 4 600€ (investissement) du Conseil Départemental.

Le premier quart des licences a été versé à la Ligue pour un montant de 17 325 €.

Deux clubs sont en retard pour le versement du premier quart.

Le camp basket fait apparaître un solde positif de 2 649,39 €.

## **Contrôle URSSAF**

Le travail du trésorier a été jugé parfait, cependant quelques détails ont été relevés :

- Absence de photocopie des cartes grises pour les frais de déplacement.
- Répartition incorrecte de la CSG déductible et non déductible entre salariés et employeur. Le redressement ne s'élèvera qu'à environ 100 € (dérisoire).
- Nous devons 4 jours de congés à V. Hocquel (fractionnement).

### **d) Sportive**

#### **Seniors M. Bernard Ph. Grimal**

M. Bernard découvre la Commission et fait part des petites difficultés à établir des PV au départ mais cela s'est arrangé. Il attend la généralisation de l'e-marque pour une gestion plus aisée.

#### **Championnats Interdépartementaux**

Il fait part ensuite de sa surprise quant à la composition des poules U13 F notamment où il risque d'y avoir des écarts de points très très importants.

Les critères d'élaboration des poules des championnats interdépartementaux s'avèrent très différents d'un comité gestionnaire à l'autre. Une harmonisation paraît à ce niveau importante et un bilan de fin d'année indispensable.

Ph. Grimal fait le point sur les équipes qualifiées et ou reversées dans les championnats interdépartementaux.

Voir tableau joint (annexe 3)

#### **Championnat Interdépartemental U15 F géré par notre comité Y. Houstin Ph. Grimal**

55 équipes engagées en 1<sup>ère</sup> Phase. Phase qui s'est bien déroulée. Une majorité de rencontres se sont jouées et les feuilles nous parviennent sans trop d'erreurs d'aiguillage.

5 nouvelles + 2 non qualifiées en championnat Régional composeront la 2<sup>ème</sup> Phase, soit un total de 62 : 9 dans le 18, 3 dans le 28, 7 dans le 36, 13 dans le 37, 7 dans le 41 et 23 dans le 45.

Programmation pour la compétition sur 5 journées en tenant compte des niveaux et des secteurs géographiques :

- Niveau 1 : 18 équipes réparties en 3 poules de 6,
- Niveau 2 : 24 équipes réparties en 4 poules de 6,
- Niveau 3 : 20 équipes réparties en 4 poules de 5 (une EXEMPTÉ).

#### **Catégorie seniors :**

##### **Filles :**

- EXCELLENCE : SDBB (1), CJMBB, SCSA et CAJO,  
L'équipe du CAJO Vierzon est FORFAIT GENERAL.
- PROMOTION : SDBB (2).

##### **Garçons :**

Formule ALLER-RETOUR sur 26 journées avec 13 équipes (1 exempt pour chacune). L'équipe classée à la première place accèdera au niveau régional à l'issue de la saison régulière.

### **e) Commission Technique Ph. Grimal**

Ph. Grimal présente les travaux de la Commission

- Formation de cadres
- Formation de la joueuse et du joueur
- Commission jeunes
- Challenge benjamins-ines
- Panier d'or
- Basket d'or
- Operation basket école (obe)
- Nouvelles activités périscolaires (nap)
- Divers

*Voir document joint (annexe 4)*

### **f) CDO**

En l'absence de T. Devautour, M. Rafaitin présente le compte-rendu de la commission.

#### **Charte de l'arbitrage**

Certains clubs n'ont pas encore envoyé la liste de leur OTM et de leurs arbitres clubs. Il faut le faire rapidement.

Elle rappelle que les OTM club ne peuvent être pris en compte pour la nouvelle charte de l'arbitrage que s'ils ont participé à la formation e-learning.

Une simulation a été demandée par M. Rafaitin aux membres de la commission.

#### **Formation arbitres**

La formation départementale, animée par Céline Magnin, a débuté le 1<sup>er</sup> module durant les vacances. Prochaine journée samedi 7 novembre.

## **VII. Conseil d'Honneur, Académie du Basket**

En l'absence et à la demande de M. Chafiol, Président de la commission, G. Cacard explique à l'assemblée les objectifs et rôle du CH et de l'Académie.

### **a) Conseil d'honneur**

Les membres ont pour rôle d'être les « sages » du basket, d'être les garants de l'Éthique en général et d'aider les Comités Directeurs dans leurs tâches. On leur confie aussi les travaux de mémoire (musée du basket, historiques, etc.)

Ils sont invités aux travaux des Comités Directeurs.

Les membres sont choisis, à leur demande, par les Comités Directeurs parmi leurs anciens membres.

Il existe :

- Le Conseil d'Honneur Fédéral
- Le Conseil d'Honneur de la Ligue
- Le Conseil d'Honneur Départemental

Pour la Ligue du Centre Val de Loire, il gère aussi le Challenge du Bénévolat destiné à récompenser des bénévoles très impliqués et qui seraient « passés » à travers toutes les récompenses fédérales.

Le **Conseil d'Honneur du Comité du Cher** est composé de :

- Maurice CHAFIOL Président
- Nicole MATHONAT
- Jean DABADIE
- Jack DENIS

### **b) Académie du Basket**

Créée à l'origine par Gérard BOSCH à la Fédération elle a pour but de rendre hommage aux anciennes gloires du basket dont l'action a été particulièrement marquante pour notre sport.

Un groupe de 12 académiciens choisissent chaque année plusieurs personnages qui feront partie de l'Académie. Ce titre est uniquement honorifique sans aucune attribution particulière.

L'**Académie de la Ligue** existe aussi

Y ont été admis des personnes ou des entités marquante pour notre région (Michel BERGERON, Christian TERSAC, Maurice CHAFIOL, Martine BIENVENU, L'équipe de l'ASPO Tours championne de France, l'équipe du CJMBB Championne d'Europe, etc.).

## **VIII. Questions diverses**

### **a) Assemblée Générale de juin**

Elle sera une assemblée anniversaire (50 ans) et M. Rafaitin propose d'en confier l'organisation au CJMBB pour l'organiser dans le nouveau Prado.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### **b) Site internet**

V. Hocquel fait part de ses difficultés à travailler sur le site car elle ne possède pas tous les codes d'accès nécessaires. Le sujet paraît récurrent, il faut régler le problème au plus vite avec L A Rossignol.

Ordre du jour épuisé, fin de la réunion à 22h50

G. CACARD



Secrétaire Général

M. RAFAITIN



Présidente